



Avenant au contrat de travail

Par Visiteur

Mes heures ont été payées sur une base d'heures complémentaires mais ce que je souhaite savoir c'est si ils ont le droit de me faire signer un avenant un mois après qu'il est été effectué et que donc par conséquent est il normal d'être payer en heures complémentaires?

Par Visiteur

Bonjour,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des informations complémentaires.
Est ce que vous avez reçu un salaire différent pour ce mois?

Cordialement